



RAPPORT ANNUEL 2020

► TABLE DES MATIERES

Lettre du Représentant Légal	3
Introduction	4
Mission	5
Le modèle Biraturaba	6
1.Création des groupes communautaires de solidarité, épargne et crédit	7
2. Fonctionnement des groupes	9
3. Encadrement des groupes	10
4. Mise en réseau des groupes	11
5.Travail en synergie de différents acteurs	13
Impact	14
Histoires de succès	16
Finances	20
Perspectives pour 2021	22
Nos partenaires	23

➤ LETTRE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Chers lecteurs,
Je suis très honoré de vous présenter le rapport annuel 2020 de Biraturaba qui montre les activités et réalisations accomplies. Certes, 2020 a été une année particulière pour le monde entier frappé par la pandémie de Covid 19 y compris le Burundi même si nous nous estimons parmi ceux que la crise a le moins touché, en termes de perte de vies humaines.

En dépit de cette situation, Biraturaba a continué à servir la population Burundaise afin de l'élever au rang d'acteurs autonomes. Comme vous allez le voir dans ce rapport, 3200 personnes ont été impactées par nos actions, et la cohabitation entre personnes qui autrefois ne pouvaient s'adresser la parole est devenue pacifique.

En dépit de cette situation, Biraturaba a continué à servir la population Burundaise afin de l'élever au rang d'acteurs autonomes. Comme vous allez le voir dans ce rapport, 3200 personnes ont été impactées par nos actions, et la cohabitation entre personnes qui autrefois ne pouvaient s'adresser la parole est devenue pacifique. Tout cela a été possible grâce à notre conviction que la promotion du changement de mentalité et la lutte contre l'esprit d'attentisme peuvent amener chaque personne à prendre en mains sa vie et participer dans la gouvernance du pays. Ceci étant, une grande majorité de la population burundaise vit toujours dans des conditions précaires. Notre souhait est d'atteindre toutes ces personnes afin de leur permettre de vivre en toute dignité.

Je vous invite maintenant, en lisant les pages qui suivent, à envisager de vous joindre à cet effort, si ce n'est déjà fait. A ceux qui l'ont déjà fait, merci.

INTRODUCTION



La succession de crises socio-politiques que le Burundi a connues l'ont fragilisé entraînant les perspectives de développement durable quasi impossible.

La conséquence directe de cette situation est la pauvreté des ménages : selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB 2013-2014), la pauvreté touche près de deux tiers de la population avec une prédominance en milieu rural. En d'autres termes, près de deux burundais sur trois ne parviennent pas à satisfaire

quotidiennement leurs besoins de base (alimentaire et non alimentaire). Le manque de moyens de subsistance expose la population à la manipulation et les injustices sociales dans un environnement d'indifférence et dépourvu de mécanismes de solidarité communautaire.

Pour le respect du droit à une vie descente, Biraturaba a développé un modèle qui promeut la réalisation des droits citoyens, commençant par l'autonomisation des familles pauvres (droits économiques, sociaux et culturels) et évoluant vers la participation citoyenne & la redevabilité (droits civils et politiques).

MISSION



Biraturaba est une association sans but lucratif qui se consacre à la promotion des mécanismes communautaires de résilience économique, sociale et environnementale au Burundi, notamment à travers le changement positif des mentalités, la lutte contre l'ignorance et l'indifférence ainsi que l'implication et de mieux en synergie des différents acteurs (le pouvoir public, les organisations de la société civile et les titulaires des droits que sont les citoyens)

► LE MODÈLE BIRATURABA



Nous utilisons une approche stratégique et graduelle commençant par l'éradication de l'extrême pauvreté et évoluant vers la participation citoyenne.

Cette approche se présente comme suit:

1 ► Création des groupes communautaires de solidarité, épargne et crédit

La procédure de création des groupes communautaires de solidarité, épargne et crédit appelés groupe SILC (Savings and Internal Lending Communities) passe par les étapes suivantes :

- **La sensibilisation** : sensibilisation des autorités administratives locales sur le fonctionnement de SILC et son intérêt, pour susciter leur adhésion à une telle initiative. Lorsque les autorités sont d'accord, on organise alors des séances de sensibilisation des communautés au niveau des collines/quartiers cibles.



Une fois qu'il y a des personnes qui se sentent intéressées, on leur demande d'aller se constituer en groupes de 15 à 25 personnes. Les animateurs (personnel de Biraturaba chargé d'accompagner les groupes) insistent à ce que les membres d'un groupe se choisissent eux-mêmes et ces derniers doivent se connaître, avoir confiance les uns des autres et être dans des situations socioéconomiques similaires.

- **La formation des membres des groupes** : Pour chaque groupe créé, il est prévu une formation de base pour tous les membres du groupe ensemble. La formation se fait en six séances portant sur 6 modules suivants: leadership et élection du comité de gestion des membres, développement des fonds de l'association, élaboration du règlement intérieur, tenu des supports de gestion, procédures des réunions, réunions pour la constitution des premières épargnes et du crédit.



2 ► Fonctionnement des groupes

Les groupes se rencontrent à périodicité constante à intervalle de temps choisi par eux-mêmes (hebdomadaire ou bimensuel). Pour chaque réunion, les membres épargnent, s'octroient des crédits et cotisent pour le fonds social. Toutes les réunions du groupe sont des réunions de tous les membres (assemblée générale), les membres du comité de gestion ne peuvent pas se réunir en dehors de l'assemblée générale.

L'argent emprunté est remboursé avec intérêt (à travers les réunions ordinaires) dont le taux est convenu dans le règlement intérieur de chaque groupe, ce qui fait grandir le fond. Le fond social permet de répondre aux besoins d'urgence des membres.

Après chaque cycle de 12 mois, les membres se réunissent pour évaluer et comptabiliser tous leurs avoirs. Les membres peuvent décider de partager le patrimoine du groupe ou de le réinvestir, de le dissoudre ou de le continuer. Au cas où ils décident de partager, chaque membre reçoit la totalité de l'argent qu'il a épargné pendant toute l'année et les dividendes correspondant aux intérêts générés par ses épargnes.



3 ➤ Encadrement des groupes

Au cours de chaque réunion du groupe, l'Agent Villageois (animateur communautaire) doit être présent dans les 4 premiers mois pour superviser les opérations du groupe et la tenue des documents. Après cette période, il participe dans une réunion sur deux pendant une période de 3 mois, puis dans une réunion sur trois jusqu'à la fin du cycle. Normalement, après un cycle d'une année, chaque groupe SILC est capable de tenir une réunion et de mener toutes les opérations sans assistance.



Après le cycle, l'agent villageois garde toutefois les relations avec les groupes promus pour leur venir en aide en cas de besoin. Normalement, chaque groupe est informé qu'en cas d'un problème quelconque, il a le droit de contacter l'agent villageois. Ces derniers prennent également l'initiative de passer dans les groupes quelques fois pour voir la vie du groupe et pour récolter des informations sur le déroulement de ses activités.

4 ➤ Mise en réseau des groupes



Une fois les groupes SILC matures, ils sont sensibilisés sur l'importance du réseautage puis évalués selon des critères élaborés par Biraturaba. Les groupes qui remplissent les critères sont accompagnés pour constituer des réseaux.

Un réseau comprend de 8 à 10 groupes SILC de la même colline et chaque groupe est représenté par 2 personnes élues par les paires et qui ne sont pas membres du comité de gestion. Les fonctions d'un réseau sont notamment:



La gestion des conflits
entre les membres d'un
groupe, qui n'ont pas
pu être réglés en interne.



**L'identification des défis
communautaires** dans leurs
localités et proposition des
solutions pour les résoudre



**L'organisation des activités
communautaires** pour
contribuer dans la résolution
des défis identifiés;



**La coordination de la
distribution des aides**
délivrées par les groupes
SILC aux plus vulnérables
de leur communauté ;



**La communication entre
les groupes SILC et l'autorité
administrative** et les autres
acteurs (ONG, OSC, etc.);



Le plaidoyer en faveur de
leurs communautés et des
membres des SILC pour le
respect et la promotion
de leurs droits.

5 ► Travail en synergie de différents acteurs



Lorsque les réseaux commencent à s'intéresser aux défis communautaires, nous favorisons la création d'un cadre d'échange entre les OSC, les réseaux et les autorités, centré sur des analyses portant sur les problèmes de la société qui ne peuvent pas être résolus par les réseaux uniquement. Ces échanges conduisent le plus souvent à l'amélioration des services publics.

► IMPACT

160

groupes SILC créés avec
3696 membres

20

réseaux des groupes
SILC fonctionnels

3

coopératives des membres
des groupes SILC fonctionnels

24

agents villageois formés sur
le modèle SILC

160

membres des groupes SILC
formés sur la prévention et
gestion des conflits

160

membres des groupes SILC
formés sur les droits et
devoirs citoyens

75

membres des réseaux des groupes
SILC formés sur les pratiques
appropriées en nutrition, hygiène et
assainissement

468

jeunes formés sur
l'élaboration du plan d'affaire

33

membres des différents
comités des coopératives
formés sur leur rôle et
responsabilités

- ➔ Les performances des groupes SILC créés:
 - Valeur cumulée épargne: 45.836\$
 - Valeur cumulée des crédits octroyés dans les SILC: 88.164\$
 - Intérêts générés par les crédits: 11.572\$
- ➔ 2037 jeunes membres des groupes SILC ont créé des activités génératrices de revenus
- ➔ 71% des conflits reçus par les groupes SILC ont été traités avec succès
- ➔ Réhabilitation du pont reliant la commune Mugamba de la province Bururi et la commune Bisoro de la province Mwaro par le réseau des groupes SILC de Kiganda
- ➔ 600 enfants de moins de 5ans dépistés par les réseaux des groupes SILC en collaboration avec les techniciens de promotion de santé lors d'une campagne d'identification des enfants malnutris: 37 cas de malnutrition ont été détectés et les réseaux ont organisés leur prise en charge
- ➔ Inscription de 111 couples en concubinage à l'état civil suite au plaidoyer de Biraturaba en commune Bisoro
- ➔ Mise en place du bureau du conseil provincial de l'éducation à la suite d'échanges entre acteurs du domaine de l'éducation en province Mwaro en vue d'améliorer la gouvernance scolaire
- ➔ Construction d'un réservoir et 4 points d'eau à Gitaza

► HISTOIRES DE SUCCÈS



BIZIMANA Jean Marie est un jeune homme couturier de formation qui a son atelier de couture au centre Mwaro. Quand il a ouvert son atelier, il s'est heurté au manque de main d'œuvre qualifiée. C'est ainsi qu'il a pensé à dispenser des formations en couture aux jeunes qui le souhaitent afin de les embaucher par la suite. Avec les lauréats de la deuxième promotion, il a gardé 8 d'entre eux comme associés. Ils ont débuté en 2017 mais se sont vite heurtés au manque de fonds pour se procurer le matériel : sur les 9 machines qu'ils utilisaient seulement 3 leur appartenaient et les autres étaient louées 15.000FR chacune/mois.

C'est lorsque Jean Marie et ses associés cherchaient un moyen d'avoir un capital suffisant pour bien exercer leur métier qu'un autre jeune membre d'un groupe SILC lui a parlé des groupes d'épargne et crédit. Il a sensibilisé ses amis et ensemble ils ont intégré un groupe SILC en 2018, en épargnant 2 à 6 mille par semaine. Au départ, il prenait de petits crédits qui lui permettaient d'acheter le matériel et en 2019, il a contracté un crédit de 250.000 FR qu'il a utilisé pour acheter une machine à coudre. A la fin de l'année 2020, même les autres membres de l'atelier avaient chacun acheté une machine avec les crédits contractés dans leur groupe SILC. En plus des machines achetées qu'ils utilisent dans leur atelier, ils ont 3 autres machines en location qui génèrent 50.000 fr/mois.

Depuis le mois de juin 2020, ces jeunes ont mis en place un fond commun qui s'élève actuellement à 500 mille fr bu pour financer leur projet d'ouvrir un centre de formation en couture pouvant accueillir un plus grand nombre d'apprenants.

► HISTOIRE DE SUCCÈS (2)



NDAYISHIMIYE Jeanne et NDIHOKUBWAYO Gertrude sont toutes membres du groupe SILC TWIYUBAKE de la colline Benja, commune Kayokwe. Bien qu'elles vivent dans un même enclos familial car ayant été mariées à deux frères, elles ont passé 21 ans sans s'adresser la parole. Cette véhémence a débuté lorsque le mari de Gertrude a perdu son emploi et elle est devenue jalouse de sa belle-sœur Jeanine qui était financièrement mieux qu'elle. Les relations entre les deux familles se sont empirées lorsque Jeanine a perdu son enfant et a pensé que Gertrude l'avait empoisonné d'autant plus que Gertrude ne s'était pas présentée aux cérémonies funéraires. La situation s'empirait davantage jusqu'à ce qu'elles décident de séparer l'enclos familial. Une délégation de l'Eglise est allée à maintes reprises concilier les deux en vain.

En 2020, quand BIRATURABA a sensibilisé sur la création des groupes SILC sur la colline BENJA, les deux femmes se sont retrouvées dans un même groupement TWIYUBAKE. Un jour, Jeanne s'est absentée dans la réunion d'épargne et crédit et Gertrude a épargné à sa place. Lorsque Jeanne a su le geste, elle a fondu en larmes, ne pouvant comprendre cette générosité de sa part. A son tour, elle a posé le même acte lorsque Gertrude s'est absentée. Avec l'introduction des SILC, les deux femmes ont trouvé un cadre d'échange approprié qui a entraîné la tolérance. Actuellement, elles vivent en harmonie, elles ont même enlevé l'enclos qui les séparait.

► HISTOIRE DE SUCCÈS (3)



Auparavant, je n'exerçais aucune activité génératrice de revenus. A chaque fois que je désirais quelque chose, je tendais la main à mon mari. Il me donnait une somme insignifiante qui ne pouvait pas satisfaire à mes besoins. Et des fois, il ne répondait pas à mes demandes. Il me reprochait avec mépris de faire des consommations excessives sans rien produire.

Quand je me rendais aux boutiquiers pour demander en crédit des denrées alimentaires, j'étais rejeté, accusée de ne pas avoir la possibilité de rembourser.

Je me sentais déshonoré et méprisé de toute la communauté environnante, et mes larmes ne cessaient de couler. J'étais retiré sur moi-même.

Un jour, j'ai rencontré un agent villageois qui sensibilisait mes voisins sur l'approche SILC. Son message m'a tellement touché et j'ai adhéré. L'épargne variait de 1000 à 3000fbu par membre, et j'avais de la peine à contribuer. Toutefois, j'ai concentré tous mes efforts et j'y suis parvenue grâce aux tâches que je faisais pour avoir de l'argent. Après huit mois d'épargne, j'ai contracté un crédit de trois cent mille francs burundais (300000fbu), et j'ai acheté un des vêtements de seconde main pour enfants de 1mois à 7 ans à vendre.

Après trois mois, avec mon mari, nous avons fait une analyse financière, et avons constaté que l'intérêt acquis était de 400000fbu. C'est ainsi que nous avons décidé ensemble de créer une autre AGR de commerce de sacs à dos et de chaussures au centre-ville, et mon mari s'en est occupé.

Pour le moment, j'ai un capital de + 1 000 000fbu pour le commerce des habits, et mon mari a un capital de +1 500 000fbu. Actuellement, je suis capable de me procurer tous ce dont j'ai besoin (3 repas/jour, de beaux habits, et tout le nécessaire de la famille).

Mon mari a finalement changé de comportement et nous nous respectons mutuellement. Comme mon mari prend souvent de la bière, il m'apporte un fanta quand il rentre, me salue chaleureusement et me demande mes nouvelles. Des fois, il nous amène des habits (pour moi et les enfants) sans qu'on le lui ait demandé, alors qu'auparavant il n'y pensait jamais. En mon absence, quand il est à la maison, il n'hésite pas à faire les travaux ménagers, la propreté de la maison, et participe à la préparation du repas lors des fêtes. Cela est un signe qu'aujourd'hui il me respecte et me donne de la valeur, chose qui n'était pas possible avant mon adhésion au SILC. Lui-même a pris la décision d'adhérer au SILC. Maintenant qu'il s'est rendu compte que je contribue aux charges familiales, il me considère et me consulte pour des décisions importantes.

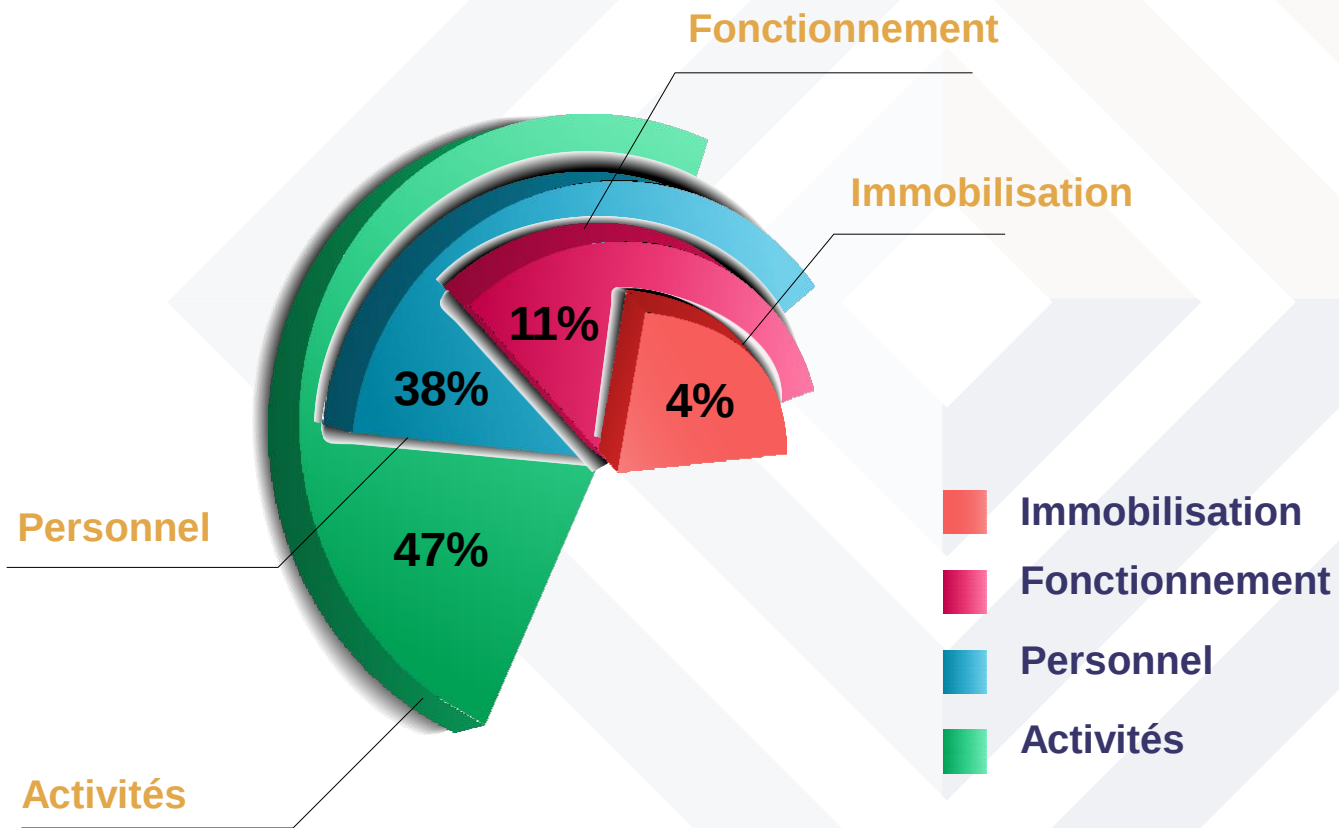
Dans la communauté, je suis maintenant une femme bien respectée. De plus, la communauté se référant à notre couple, a appris à beaucoup travailler. Certaines femmes viennent souvent me demander des conseils pour savoir comment elles peuvent adhérer aux SILCs. Quelques-unes d'entre-elles me demandent souvent de petits crédits variant de 10000 à 30000fbu pour qu'ils fassent de petites AGRs.

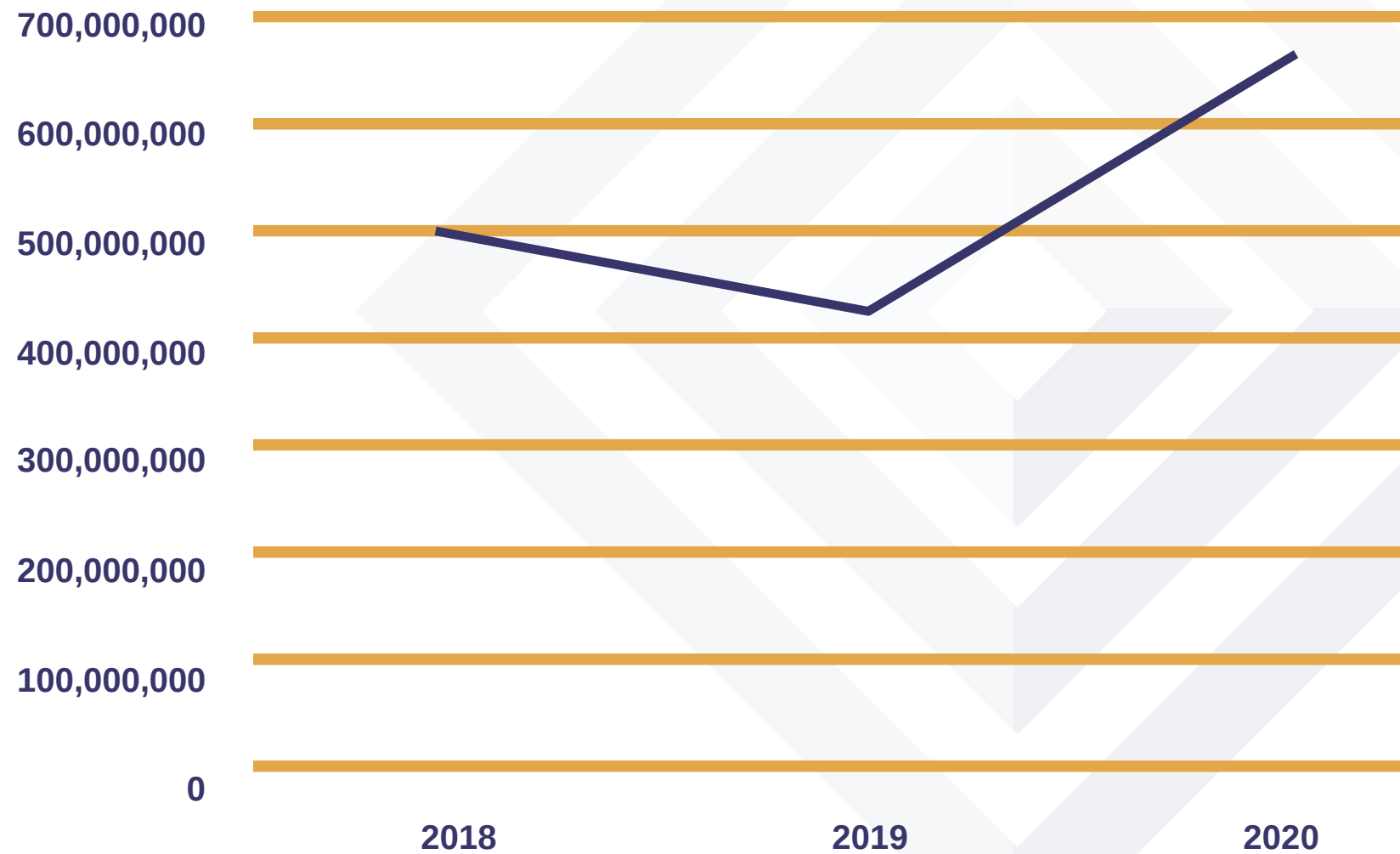
J'ai aussi décidé d'appuyer ceux qui sont dans le besoin, et j'ai déjà donné des habits à 3 enfants de la rue et 2 veuves. J'ai pris cette décision parce que je me suis senti humiliée et méprisée quand je ne pouvais rien avoir. Je voudrais épargner cette situation aux autres qui ont les mêmes difficultés.

Avec mon mari, nous projetons acheter une parcelle propre à nous et avoir un capital suffisant pour le commerce des habits.

➤ FINANCES

DEPENSES 2020



EVOLUTION BUDGETAIRE 2018 - 2020



➤ NOS PARTENAIRES

Segal Family Foundation 

giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

 **Robert Bosch**
Stiftung

 **American Friends
Service Committee**

11.11.11
VECHT MEE TEGEN ONRECHT

 **Global
Nature
Fund**